Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

MaPrimRénov’ sera en définitive maintenue



Le lobbying de la Fédération Française du Bâtiment aura été payant. Après 10 jours de négociation, la ministre du logement Valérie Létard a annoncé que le dispositif MaPrimRénov’ sera finalement maintenu pour les rénovations par gestes (chauffage et isolation).

Par contre, les travaux d’ampleur se trouveront prochainement gelés jusqu’au 15 septembre. Cette mise eu pause devrait permettre de résorber le surplus de dossiers en attente et d’affuter les moyens de lutter contre la fraude.

La Fédération Française du Bâtiment se félicite d’avoir obtenu gain de cause auprès du gouvernement. « C’est une belle et grande victoire de la FFB. L’absence de gel de l’aide aux monogestes redonne de l’espoir à des centaines de milliers d’artisans et d’entrepreneurs du bâtiment, rassure des centaines de milliers de ménages et rend à nouveau possible l’atteinte des grands objectifs de la transition écologique » précise Olivier Salleron, président de la FFB.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

MaPrimeRenov’ victime de son succès

MaPrimeRenov’ victime de son succès



Trop de demandes, pas assez de budget et beaucoup de fraudes. Le dispositif d’aide à la rénovation énergétique des logements aurait cette année déjà épuisé son enveloppe de 2,3 milliards d’Euros. Le ministre de l’économie, Eric Lombard, a annoncé le 4 juin la suspension du dispositif mais assure vouloir le rétablir avant la fin de l’année, avec sans doute quelques modifications dans son application.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

A mi-année, l'enveloppe de 2,3 milliards d'Euros prévue pour aider les foyers à la rénovation énergétique de leur logement serait, d'après des informations du Parisien, totalement consommée. En 2024, cette enveloppe était de 3,3 milliards d'Euros avec la mise en œuvre de 340 800 dossiers de rénovation. Face à l'afflux de dossiers, qui se poursuit en 2025 sur un rythme soutenu, plusieurs solutions seraient envisagées.

Un durcissement des conditions d'obtention des aides serait aussi à l'étude

Outre une suspension imminente du dispositif, un durcissement des conditions d'obtention des aides serait aussi à l'étude. Dans ce scénario on pourrait abaisser le montant maximal des aides qui passeraient ainsi de 70 000 à 50 000 €. On pourrait aussi revoir le % des aides. Dans certains cas, elles peuvent atteindre 70 % du montant des travaux engagés. On pourrait également ne réserver les aides qu'aux passoires énergétiques (DPE de niveau G ou F)… Pour certains le dispositif est trop généreux et les modalités d'obtention facilitent également la fraude. Celle-ci porterait sur 16 000 dossiers pour un montant de 500 millions d'Euros. Un projet de lois devrait prochainement renforcer les moyens juridiques nécessaires à une lutte contre la fraude plus efficace.

MaPrimeRenov' 2025 n'a plus de sous est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ? Sans aucun doute plutôt une bonne. Cela veut dire que d'avantage de français vivront plus confortablement dans leur logement, que leurs pouvoirs d'achats s'en retrouveront améliorés, que les émissions de CO2 y gagneront aussi et qu'enfin le secteur du BTP y trouve une relance de son activité. Reste maintenant à voir ce que réservera le budget 2026 à ce dispositif qui connaît un succès sans précédent.

Convertir ses déchets verts pour limiter les apports en déchetterie et stopper le brûlage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose d'aider ses habitants à convertir leurs déchets verts en une ressource pour leur jardin afin d'éradiquer le brûlage et de limiter l'apport de ces déchets en déchetterie.

Broyer les déchets verts afin de réduire, voire de stopper, le brûlage, c'est ce qu'encourage de faire la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Dans le cadre d'un projet soutenu par la Région Sud et l'Ademe pour la lutte contre le brûlage des végétaux, la communauté de communes propose à ses habitants de faciliter l'acquisition de matériel pour stopper le brûlage et limiter l'apport de déchets verts en déchetterie.

Selon l'agence de santé publique, le brûlage de déchets verts engendre 48 000 décès par an en France. Il émet des gaz à effet de serre qui sont dangereux tant pour la santé que pour l'environnement. Par comparaison, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13000 km parcourus par une voiture diesel récente. De plus, 1 tonne de déchets verts coûte environ 60€ à traiter en déchetterie. L'année dernière, 4089 tonnes ont été déposées en déchetterie pour un coût total de 245 340€.

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse vous aide à recycler vos déchets verts

Ainsi, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose deux solutions pour éviter l'apport de déchets verts en déchetterie et éradiquer le brûlage. La première étant une aide financière de 20% du prix d'achat neuf ou d'occasion d'un broyeur (puissance minimum de 2000W), d'une tondeuse mulching ou d'un kit tondeuse mulching (minimum d'achat de 50€ et aide maximum de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

150€). Cliquez ici pour savoir comment en bénéficier.

En deuxième solution, la communauté de communes s'allie avec l'association Le Champ des Possibles pour une mise à disposition d'un broyeur thermique et du personnel qualifié à des tarifs avantageux, à partir du mercredi 15 mars. Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour en bénéficier. Cliquez ici pour en savoir plus.

Que faire de ses déchets verts ?

L'objectif de cette opération est d'inciter les habitants de la communauté des communes à recycler leurs déchets verts pour en faire une ressource pour leur jardin. Le broyage et le paillage de déchets verts sont des solutions pour entretenir un jardin, enrichir naturellement le sol, le protéger du froid l'hiver et limiter l'arrosage en été.

Le mulching est une technique qui consiste à tondre l'herbe très finement sans avoir besoin de la ramasser. Cela permet aux fins brins d'herbes récoltés de se dégrader plus vite sans étouffer la pelouse et de fournir un engrais naturel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Permanence à Sorgues : des conseillers France Rénov' pour vous accompagner dans vos projets de rénovation

Tous les 3e mardis du mois, des conseillers France Rénov' de l'Alte tiennent une permanence à Sorgues pour informer et accompagner les particuliers et les petites entreprises dans leurs projets de rénovation.

Vous êtes un particulier ou une petite entreprise et vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre logement ou de votre local ? Des spécialistes de la rénovation de l'Alte sont là pour vous orienter vers les aides financières mobilisables, les solutions techniques et des professionnels qualifiés.

En effet, une permanence se tient à Sorgues tous les 3e mardis du mois, dans la Salle du Château Gentilly, de 9h à 12h, suivant le planning suivant :

- Mardi 21 février
- Mardi 21 mars
- Mardi 23 mai
- Mardi 20 juin

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur www.alte-provence.com > contacter un conseiller France Rénov' puis remplissez le formulaire de contact.
Pour plus de renseignements, contactez le 04 90 74 09 18.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

J.R.